

LYCEE FRANÇAIS D'ALICANTE
« PIERRE DESCHAMPS »
MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

FICHE B



REGIES D'AVANCE - VOYAGES SCOLAIRES

Une régie d'avance est sollicitée par, Professeur de....., afin de faire face aux menues dépenses dans le cadre du voyage scolaire :
Montant sollicité :

Détail des dépenses envisagées:

<i>Désignation</i>	<i>montant</i>

La mise à disposition des fonds se fait par virement sur le compte du régisseur

Le Régisseur s'engage à tenir un décompte précis des sommes engagées dans le cadre de sa régie. Ce décompte sera établi **sous format Excel exclusivement**, daté et signé par le régisseur et accompagné des pièces justificatives afférentes. L'ensemble sera remis à Isabel Ponzán, **au plus tard quinze jours après la fin du voyage.**

Attention: les tickets de carte bancaire ne constituent en aucun cas une pièce justificative. Seule une facture peut justifier une dépense.

Le Régisseur reste redevable de l'intégralité des sommes payées jusqu'à vérification et prise en charge des pièces justificatives afférentes par l'Agent comptable.

Le Régisseur s'engage à restituer le reliquat des fonds dont il est détenteur à l'Agent comptable du lycée Français d'Alicante, au plus tard 15 jours après la fin du voyage.

Toute dépense supplémentaire sera à la charge exclusive du régisseur.

El Campello le

Le Régisseur

L'Ordonnateur

L'Agent comptable

.....

Laure MOUDEN

Thierry CONTOUX